



Compte-rendu Conseil Municipal du 20 juin 2019

Présents : Mmes Françoise GROSS, Marie DONNAT, Ameline DIENOT, Camille ROUSSEAUX, MM. Robert CARTIER, Louis WALLAERT, Jean-Christophe HERY, Gérard COTE, David MONON

Absents/Excusés : Lauriane RANCHON (pouvoir Robert CARTIER), Christian VILLE

Rédacteur du présent compte-rendu : Gérard COTE

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte rendu du 9 mai 2019
- 2) Délibération : DM budget EAU – Subvention budget Eau
- 3) Délibération : Mise à jour PCS
- 4) Délibération : Projet d'aménagement sortie Nord
- 5) Délibération : Rachat mobilier locataire R1D
- 6) Délibération : Ouverture de poste – agents communaux
- 7) Délibération : COS 38
- 8) Délibération : Caution locataires + régularisation charges 2018

Informations - questions diverses :

- 9) Chantier Jeunes 2020
- 10) Réunion Publique
- 11) Vidrà
- 12) Intergénération Action
- 13) Urbanisme
- 14) Plan de gestion – ENS
- 15) Subvention dossier LEADER
- 16) Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du 9 mai 2019

➤ **Vote :** pour : 9 contre : 0 abstention : 0

2. DM budget EAU – Subvention budget Eau Compte

Monsieur le Maire, explique qu'à la suite des différentes fuites d'eau repérées sur l'ensemble du réseau (le village, les Beyllieux...) et survenues depuis janvier, la commune a fait intervenir plusieurs entreprises (Trièves travaux, Eauréseau...). Cela a engendré un dépassement de crédit au chapitre 011. Pour pouvoir payer les entreprises qui ont réalisé les travaux, il est nécessaire de verser une subvention de 6000€ du budget communal (au 65888) au budget de l'eau (au 748), puis d'effectuer deux DM.

Budget Communal

N° article	Libellé	Dépenses
65888	Fonctionnement Autres charges de gestion courante	<u>crédit à réduire</u> - 6000€
657364	Charges à caractère industriel et commercial	<u>crédit à ouvrir</u> + 6000€

Budget eau

N° article	Libellé	Dépenses
61558	Fonctionnement Autres charges de gestion courante	<u>crédit à réduire</u> - 6000€
748	Charges sur à caractère industriel et commercial	<u>crédit à ouvrir</u> + 6000€

De plus, la Trésorière nous signale qu'il est important de supprimer le compte 15722 de nos prévisions budgétaires.

➤ **Vote :** pour : 9 contre : 0 abstention : 0

3. Mise à jour PCS

Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite du départ en retraite de l'agent communal, il est nécessaire de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les modifications faites au PCS – voir en annexe

➤ **Vote :** pour : 9 contre : 0 abstention : 0

4. Projet d'aménagement sortie Nord

Monsieur le Maire rappelle :

* Il y a plusieurs années l'entrée sud du village a été aménagée avec une signalétique et marquage pour les piétons. L'entrée nord était plus difficile à mettre en place mais différents incidents (excès de vitesse, course poursuite avec les gendarmes) et l'aménagement de la zone près des terrains de sports ont imposé une réflexion globale et exigeante.

* Depuis plusieurs semaines la commune teste des dispositifs en face du parking pour faire ralentir la vitesse tout en respectant les normes de passage (engins agricoles, chasse neige).

Un avancement rapide sur ce sujet est nécessaire car c'est la sécurité des personnes qui est en jeu (enfants, personnes âgées...)

Le projet est de créer des chicanes de ralentissement et une zone 30 entre les deux entrées du village, poursuivre les aménagements pour les piétons, en s'appuyant sur la réflexion des habitants.

Le projet sera présenté au département avant intervention des entreprises.
Voir en annexe le projet présenté au Département de l'Isère.

➤ **Pas de vote**

Arrivée de Camille Rousseaux

5. Rachat mobiliers locataire

Un des locataires de la commune nous a informé de son départ début septembre.

Dans un souci d'équité avec l'ensemble des locataires, la commune souhaite racheter à ce locataire:

- une gazinière de la marque CANDY achetée en 2017 (valeur neuve 440€) – facture à l'appui
 - un meuble de cuisine (composé de 3 meubles bas + 1 plan de travail) acheté à IKEA en 2017 (valeur neuve 560€) – facture à l'appui
- Valeur totale : 1000€

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'acheter la gazinière et le meuble pour un montant total de 500€

➤ **Vote :** pour : 9 contre : 0 abstention : 1

6. Ouverture de poste – agents communaux

- Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal que Monsieur Pollin (agent technique depuis 2007) a quitté son service le 31 mai 2019 pour prendre sa retraite.

Monsieur le Maire propose au conseil à compter du 1^{er} octobre 2019:

- La création d'un poste d'adjoint technique territorial, à temps non complet à raison de 22h hebdomadaire
- Charge Monsieur le maire de recruter un agent remplissant les conditions nécessaires à cette fonction.

- Une accompagnatrice de transport scolaire a été recrutée en avril dernier (recrutement délicat car le besoin est de 6h hebdomadaire – poste peu attractif).

La personne recrutée est employée à l'école de Clelles par la Communauté de Communes du Trièves à 15h par semaine. Le poste d'accompagnatrice de transport scolaire est donc cohérent car il complète son contrat avec la CCT.

Il paraît important d'annualiser cette personne pour permettre le bon fonctionnement du transport scolaire.

Monsieur le Maire propose au conseil à compter du 6 juillet 2019:

- La création d'un poste d'adjoint technique territorial, à temps non complet à raison de 6h hebdomadaire
- Charge Monsieur le maire de recruter un agent remplissant les conditions nécessaires à cette fonction.

➤ **Vote :** pour : 8 contre : 0 abstention : 2

7. Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales du département de l'Isère (C.O.S.38)

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la mise en place de prestations sociales pour le personnel de la collectivité de :

Après une analyse des possibilités de mise en œuvre d'une action sociale de qualité qui correspond aux besoins des agents et en respectant les possibilités financières du budget de la Commune.

La recherche d'une solution mutualisée doit permettre de répondre au mieux aux attentes des agents et de la Commune et à celle de la collectivité.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'existence du COS 38 présent sur le département depuis 1971 dont le siège social est situé : 416 rue des Universités 38402 Saint Martin d'Hères.

Cette association loi 1901 a pour but d'assurer aux personnels des collectivités territoriales de l'Isère de meilleures conditions matérielles d'existence par le versement de prestations à caractère social et de rechercher toutes formes de prestations nouvelles à caractère culturel, touristique et de loisir.

Quelques exemples de prestations :

- Social: prime de rentrée scolaire, aide aux vacances, prêt d'honneur...
- Familial : cadeau mariage et PACS, prime layette, allocation décès ...
- Loisirs : chèque loisirs, chèque-vacances, participation financière sur séjours et voyages proposés ou organisés par le COS, carte adhérent ...
- Carrière : médaille d'honneur, prime départ en retraite ...

Après avoir étudiée l'offre du Comité des Œuvres Sociales du département de l'Isère (COS 38)

Le Conseil municipal décide :

1° D'adhérer au COS 38 pour le développement d'une action sociale en faveur du personnel à compter du 1^{er} juillet 2019:

et autorise M le Maire à signer l'adhésion au COS 38.

2° De verser au COS 38 une cotisation égale à 0.90 % du traitement de base des agents adhérents.

Les agents sont libres ou non d'adhérer, la cotisation est fixée à 0.10% du traitement de base.

➤ **Vote :** pour : 10 contre : 0 abstention : 0

8. Régularisation charges 2018 + Restitution de caution locataires

- Régularisation de charges :
-

Au vu des provisions de charges réglées par les locataires sur l'année 2018 et du prix du granulé de bois, il est important de faire une régularisation.

REGULARISATION CHARGES 2018						
MOIS	JM BOURGEAUD - R1 GAUCHE		ALAIN DIENOT - R1 DROITE		AMANDINE ROUYRE R2	
	CHARGES PAYES	CHARGES REELLES	CHARGES PAYES	CHARGES REELLES	CHARGES PAYES	CHARGES REELLES
janv-18			100	46		
févr-18			100	46		
mars-18			100	46		
avr-18	103.43	41	100	46	100	70
mai-18	103.43	41	100	46	100	70
juin-18	103.43	41	100	46	100	70
juil-18	103.43	41	100	46	100	70
août-18	103.43	41	100	46	100	70
sept-18	103.43	41	100	46	100	70
oct-18	PB ENVOI TRESO	PB ENVOI TRESO	PB ENVOI TRESO	PB ENVOI TRESO	PB ENVOI TRESO	PB ENVOI TRESO
nov-18	103.43	41	100	46	100	70
déc-18	103.43	41	100	46	100	70
janv-19	103.43	41	100	46	100	70
févr-19	103.43	41	100	46	100	70
TOTAL	1034.3	410	1300	598	1000	700
REGUL CHARGES 2018	624.3		702		300	
REGUL LOYER OCTOBRE 2018	410.41		406.98		210	
REMBOURSEMENT AU LOCATAIRE	213.89		295.02		90	

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide de régulariser les charges au 1/07/2019 et de procéder au remboursement de la somme de 213,89€ pour Monsieur Jean Marc Bourgeaud, de 295,02€ pour Monsieur Alain DIENOT, et de 90€ pour Madame Amandine ROUYRE

➤ **Vote :** pour : 10 contre : 0 abstention : 0

- Restitution de caution – Mr BOURGEAUD

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Considérant que la somme de 306.98 € a été demandée (titre 48 /2018) à M. Jean-Marc BOURGEAUD en dépôt de garantie de l'appartement situé au 1^{er} étage gauche du bâtiment de la mairie.

Décide la régularisation de la caution de 306.98 € à M. Jean-Marc BOURGEAUD, au vu de l'état des lieux de sortie en date du 30 mars 2019.

➤ **Vote :** pour : 10 contre : 0 abstention : 0

Questions diverses :

9. Chantier Jeunes 2020

Suite à la dernière Commission Territoriale des Solidarités, un contrat territorial jeunesse est en phase de construction à l'échelle du Trièves.

Ce contrat devrait permettre d'avoir une approche globale des actions destinées à la jeunesse sur l'ensemble du territoire Triévois.

Les chantiers jeunes sont une des actions phares et innovantes portées par les communes du Trièves, le Département et le service jeunesse de la CDC du Trièves concernant le public 16-17 ans.

Afin de pouvoir intégrer le projet des chantiers jeunes pour l'année 2020 et de continuer à bénéficier des financements, il est nécessaire pour le Département de l'Isère de connaître les projets de chantiers des communes pour l'année 2020.

La commune s'engage à renouveler l'opération chantier jeunes sur 2020.

10. Réunion publique

La 9^{ème} réunion publique se déroulera samedi 29 juin à 10h. Thèmes abordés : actions municipales passées, en cours et à venir (ENS, la signalétique, terrain de sport, aménagement de l'entrée du village ...), le transfert de l'eau ...

11. Vidrà

Pour rappel : Les habitants de Vidrà viennent nous rendre visite du 26 au 28 juillet. Une réunion est organisée pour les accueillants samedi 29 juin après la réunion publique.

12. Intergénération'Action

Les jeunes du CMJ organisent une grande journée placée sous le signe des jeux intergénérationnels ouverte à tous le 7 septembre. Programme à venir dans quelques semaines.

13. Urbanisme

Une réunion est prévue avec le service ADS courant juillet pour évoquer différentes situations problématiques sur la commune.

14. Plan de gestion – ENS

Début juin, l'appel à projet a été relancé concernant le plan de gestion de l'ENS. Les différents bureaux d'études ont jusqu'à début septembre pour répondre.

15. Subvention dossier Leader

Demande en cours – relancer les personnes en charges du projet 5A.

16. Questions diverses

⇒ Décisions administratives

❖ Certificat d'urbanisme : CU 038 419 19 20001 : C 844 – non opposition

❖ Déclarations Préalables :

- DP 038 419 19 20001: AB 19 – non opposition
- DP 038 419 19 20002 : AB 152 – en cours
- DP 038 419 19 20003 : AB 123 – en cours

❖ DEVIS :

- ISERMAT : location tarière - 345.07 €TTC
- SARL DISTRI BUGGY : jeux d'enfants – 6937.140€ TTC
- ADEQUAT : banc et tables « air de jeux » 1696.03€ TTC
- ONF : travaux de maintenance - 3173.48 € TTC
- IPP : panneaux chapelle de Trezanne – 426€ TTC
- BERNARD : fourniture administratif + vêtement de travail – 498.46€ TTC
- SEDI EQUIPEMENT : panneaux de rue – 44.83€ TTC
- TRIEVES TRAVAUX : travaux sur réservoir – 1309.20€TTC
- JVS : renouvellement anti-virus (3ans) – 115.20€TTC

❖ CONVENTIONS :

- FOYER ALPHI : convention atelier de mise en situation professionnelle (de juin 2019 à avril 2020) + conventions de stage (secrétariat - agent technique)

❖ ARRETES :

- 2019-04 : arrêté de mise en disponibilité – Serge Pollin
- 2019-05 : arrêté temporaire d'interdiction de stationnement – Trezanne
- 2019-06 : arrêté d'autorisation d'ouverture d'un débit de boisson (cabane des charbonniers)
- 2019-07 : arrêté de mise à la retraite – Serge Pollin
- 2019-08 : arrêté portant réglementation de la circulation – inauguration chapelle de Trezanne

⇒ **CAT NAT** : une demande de Catastrophe Naturelle a été faite auprès de la Préfecture suite aux intempéries 15/16 juin. Dossier en attente de validation. Une réunion avec le RTM, l'ONF, le département de l'Isère est programmé le 5 juillet.

⇒ **Brochures rondes des ponts** : une brochure par foyer va être distribuée dans les boîtes aux lettres au mois de juillet. La brochure est vendue habituellement 5€ par l'association Histoires et Chemins. Coût pour la commune 2€/ brochures.

⇒ **Pot de départ de l'agent** communal : vendredi 28 juin

⇒ **Le Granjou** devient Maison des habitants à partir du 6 juillet 2019

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 20h00 est levée à 22h30.

Procès-verbal approuvé le/..../2019

CARTIER Robert	
COTE Gérard	
DIENOT Ameline	
DONNAT Marie	
GROSS Françoise	
HERY Jean-Christophe	
MONON David	
RANCHON Lauriane	ABSENTE
ROUSSEAU Camille	
VILLE Christian	ABSENT
WALLAERT Louis	